

Le syndicat mixte des ports confirme un possible dragage du port de la Teste en 2020

Après des années d'attente et une forte demande des utilisateurs, le port de la Teste pourrait bien être enfin draguer !

Une réunion importante s'est tenue à Bordeaux, le 30 avril dernier, en présence du Syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon, du SIBA, du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon et des services de l'état (la DDTM et la DREAL). Celle-ci avait pour but de finaliser le dossier ICPE du site de la Molle à Gujan-Mestras et le dossier de la « loi sur l'eau » pour l'opération de dragage en elle-même.

« Cette réunion a permis de relancer les dossiers dans l'objectif d'obtenir un arrêté ICPE pour la rentrée, de présenter le dossier de la « loi sur l'eau » au conseil de gestion du PNMBBA à l'automne et de réaliser une enquête publique en fin d'année 2019 » précise le président du syndicat dans une lettre d'information publiée vendredi.

Dans ces conditions, un arrêté d'autorisation de dragage pourrait être pris début 2020 pour un démarrage des travaux avant la saison.